

Saccage du site industriel Lafarge dans l'Eure : impunité judiciaire pour l'extrême gauche

Article rédigé par *Observatoire des violences politiques*, le 02 janvier 2025

Source [L'Observatoire des violences politiques] : Les locaux de Lafarge, situés à Val-de-Reuil dans l'Eure, ont été saccagés par l'extrême gauche le 10 décembre 2023. Ce jour-là, une centaine de personnes cagoulées et vêtues d'une blouse blanche avait pénétré les lieux et séquestré le gardien, provoquant « plus de 450 000 euros » de préjudice selon le parquet. « *Après avoir fait en sorte que l'agent de sécurité du site ne puisse pas quitter son local [...], ils procédaient à d'importantes dégradations* », indique le parquet, « *en injectant de la mousse expansive à l'intérieur de plusieurs appareils, en coulant du béton dans une arrivée d'eau, en détériorant des compteurs, en éventrant un contenant de plusieurs centaines de milliers de billes de polystyrène, en éventrant des sacs de ciment, en brisant des vitres et du matériel informatique* ». « *Le symbole des Soulèvements de la Terre était relevé à plusieurs endroits* », ajoute-t-il.

Ainsi, en avril dernier, l'enquête avait mené à l'interpellation de dix-sept personnes seulement sur la centaine de participants. Par ailleurs, la BRI s'était trompée à au moins deux reprises et avait perquisitionné des domiciles qui n'étaient pas ceux des militants d'extrême gauche.

Finalement, neuf militants d'extrême gauche ont été jugés les 9 et 10 décembre 2024. Alors qu'ils étaient jugés pour association de malfaiteur et séquestration d'otage et qu'ils risquaient dix ans de prison et 100 000 euros d'amende, cinq d'entre eux ont été totalement relaxés ! Les quatre autres ont tous été condamnés à de la prison avec sursis, entre six et dix mois. Les militants d'extrême gauche étaient **aidés par le procureur de la République, Rémi Coutin**, qui a refusé de qualifier les prévenus d'« écoterroristes ». Au contraire, il a lui-même souligné qu'en vertu de l'urgence climatique, l'engagement écologiste est légitime !

[Lire la suite](#)